

➤ ÉDUCATION MUSICALE

La trace en éducation musicale

Il faut ici entendre le terme de trace comme générique, recouvrant tout ce qui, pour l'élève, au cours d'une séquence et, a fortiori, une fois qu'elle s'est achevée, est consigné dans un document – papier et/ou numérique –, qu'il s'agisse par exemple d'un support de travail ou bien d'une fiche synthétisant les connaissances découvertes et la démarche suivie.

SOMMAIRE

Les atouts de la numérisation	2
Des outils institutionnels pour le suivi et la valorisation du parcours de l'élève	2
La trace en éducation musicale	2
• Un matériel pédagogique élaboré par le professeur « éditeur ».....	2
• La gestion des traces.....	3
• Typologie des traces écrites en éducation musicale.....	3
• Le cahier de texte numérique.....	4
• Une trace personnalisée.....	4
Annexe 1 : Les documents pour le chant	6
Annexe 2 : Aspects juridiques – Autorisation parentale	7

À l'École, le parcours d'apprentissage s'appuie sur des traces dont la nature et la forme tendent à se diversifier au fil des évolutions du programme disciplinaire comme des nouvelles possibilités technologiques qui nourrissent les pratiques pédagogiques. Majoritairement conçues et finalisées autour des savoirs et des compétences circonscrits et organisés par l'enseignant, ces traces sont aussi celles que l'élève produit lui-même, individuellement ou collectivement, lors d'exercices, de travaux dirigés, d'évaluations ou d'actes de création. Le concept de *parcours éducatif* (PEAC, *Avenir, Citoyenneté, Santé*) questionne désormais l'enjeu, la part et les modalités de la contribution de l'élève dans la sélection, la sauvegarde et l'archivage des éléments prégnants et valorisants de son vécu scolaire.

Les atouts de la numérisation

La trace revêt encore très majoritairement dans les classes l'aspect de documents papiers, issus d'une reprographie ou d'une saisie manuscrite à laquelle on attribue volontiers maintes vertus cognitives. Sous ce format, ils s'accumulent de manière plus ou moins figée selon le type de stockage choisi ou préconisé par l'enseignant (cahiers, classeur, porte-vues) mais ne se prête finalement guère à une réexploitation du corpus constitué ce qui, corollairement, n'engage ni l'élève ni l'adulte à en préserver la pérennité. Sans nier la vulnérabilité qui touche à la conservation des données dématérialisées, la numérisation ouvre assurément des voies didactiques et pédagogiques plus adaptées à une exploration/exploitation approfondie, sur le temps long des cycles, des matériaux éducatifs et de toute autre mémoire d'expérience et d'évaluation sur lesquels le regard réflexif de l'élève peut aisément se porter.

Par le média numérique, l'enseignement peut aujourd'hui s'enrichir d'une ouverture au monde extérieur dont la capture visuelle et sonore facilite le décryptage de sa complexité. La diffusion et la manipulation quasi inaltérable des données recueillies par l'enseignant ou l'élève permettent d'envisager la sélection et l'organisation des savoirs, la construction des compétences liées au partage, à l'échange, à la créativité. La trace numérique n'est donc jamais une fin en soi mais bien un vecteur innovant favorisant le développement des compétences transversales (socle commun) et disciplinaires (éducation musicale).

Des outils institutionnels pour le suivi et la valorisation du parcours de l'élève

Fondé sur les principes de continuité et de progressivité, l'enseignement « soclé », cyclé et spiralaire s'élabore en portant une attention nouvelle au suivi des connaissances et compétences travaillées, à la succession des modes d'apprentissages et d'évaluation mis en œuvre. Pour répondre à ces exigences, le livret scolaire unique (LSU) de la scolarité obligatoire constitue désormais l'outil national de suivi des acquis de l'élève, tout au long de chaque cycle et de l'ensemble de sa scolarité à l'école et au collège. L'application *Folios* propose quant à elle un outil de suivi et de mise en cohérence des parcours éducatifs, qui valorise les expériences et compétences scolaires et extrascolaires de l'élève. « L'outil de suivi du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève prend une importance particulière pour garder la trace des rencontres faites, des pratiques expérimentées et des références acquises¹ ».

La trace en éducation musicale

Un matériel pédagogique élaboré par le professeur « éditeur »

L'absence d'ouvrages scolaires en éducation musicale a conduit les professeurs de la discipline à produire leur propre matériel pédagogique, « sur mesure » puisqu'adapté aux besoins réels des élèves ; la numérisation d'extraits sonores finement sélectionnés, de documents textuels illustrés ou graphiques en couleur permet désormais de les diffuser largement pour le plus grand bénéfice des élèves. Armé de ses compétences à utiliser les outils bureautiques de base, l'enseignant peut aujourd'hui aisément maîtriser la clarté, la lisibilité, finalement l'attractivité de la mise en page indispensable à l'appropriation des contenus dispensés. Il peut établir à bon escient une charte graphique cohérente propre à un niveau de classe, une séquence, une catégorie d'exercices, un champ ou un domaine précis

Retrouvez Éduscol sur



¹ Circulaire de rentrée 2016 – BO n°15 du 14-04-2016

de compétences. Par l'exemplarité des supports de cours réalisés, il veille à transmettre les principales règles et conventions typographiques de l'édition tapuscrite, sauf à s'en affranchir dans une visée strictement pédagogique. Il en va de même pour l'édition des partitions musicales dont les règles seront appliquées, mises en exergue et commentées afin d'en mieux percevoir les atouts pour l'usager (cf. Annexe 1 *Les documents pour le chant*). En d'autres termes, la qualité formelle des supports écrits, certes prioritairement au service des contenus d'enseignement, contribue explicitement mais aussi implicitement à renforcer chez l'élève des compétences transversales inscrites au domaine des *Méthodes et outils pour apprendre* (socle commun, domaine 2).

La gestion des traces

Quel que soit le champ disciplinaire concerné, l'apprentissage de la gestion des supports pédagogiques ou de tout autre document d'information incombe en premier lieu à l'enseignant. Le périmètre s'étant désormais largement étendu à la production de fichiers numériques de toutes natures (texte, son, image fixe, vidéo), il convient de porter une attention particulière au stockage des documents numériques émanant du professeur et des élèves. Ainsi, la conception très formatrice d'une arborescence de dossiers en vue d'un archivage opérationnel résistant à l'érosion de la mémoire, la définition d'une nomenclature ou le nommage des fichiers permettant d'identifier leur contenu ou/et leur(s) auteur(s) sont quelques exemples d'actions qui forgent et consolident les compétences méthodologiques et informatiques des élèves, de l'école au lycée.

Typologie des traces écrites en éducation musicale

- **Fiche informative** relayant de préférence une communication orale aux élèves et aux familles. Le professeur peut y exposer des enjeux ou attendus disciplinaires ainsi que les règles et consignes à observer dans le cadre du cours d'éducation musicale ou de l'enseignement de chant choral.
- **Fiche séquence**, document synthétique clarifiant le contrat didactique et sa mise en œuvre.

Cf. fiche ressource [Élaborer une séquence en éducation musicale](#) : « Lors de l'élaboration d'une séquence et pendant sa mise en œuvre avec les élèves, par ailleurs au cours d'échanges avec ses pairs, le professeur doit pouvoir s'appuyer sur un document de synthèse réunissant les aspects clés de la séquence envisagée, en cours ou réalisée. Tous ces éléments sont alors rassemblés sur un support dont il choisit la forme et qui comprend :

- Le sujet évoqué (issu de la mise en correspondance du diagnostic et des objectifs de formation) ;
- La problématique dégagée ;
- Les compétences ciblées ;
- Les œuvres ou extraits d'œuvres choisies ;
- Le scénario par séance avec l'objectif/étape pour chacun d'eux.

Ce document est accompagné du *planning des séquences pour chaque niveau, selon l'avancement des contenus dans l'année scolaire.* »

- **Fiche de cours**, document clé visant la transmission des connaissances, le questionnement et la production ; elle renseigne explicitement sur :
 - les supports d'apprentissages et leur articulation aux objectifs visés ;
 - les situations d'apprentissages (travail d'écoute, pratique vocale, rédaction, synthèse, description, élaboration d'un projet, etc.) ;
 - ce que l'élève a concrètement individuellement ou collectivement réalisé ;
 - les modalités de la différenciation pédagogique engagée (écrit, oral, travail individuel ou par groupe, etc.).

Retrouvez Éduscol sur



- Fiche d'autoévaluation distinguant, lorsque cela est possible, ce qui relève des connaissances et des compétences et précisant :
 - les objectifs de formation et les observables permettant d'en rendre compte ;
 - les commentaires formulés par l'élève sur son positionnement par rapport aux diverses compétences visées.
- Partitions traditionnelles ou graphiques et textes de chant (cf. Annexe 1)

L'ensemble de ces documents gagne aujourd'hui à être réuni sur un espace numérique dont la souplesse des agencements possibles permet de faire ressortir des cohérences verticales et horizontales. À défaut, lorsque les élèves utilisent un cahier ou un classeur, une rigoureuse attention doit être portée à son organisation. Le principe de la séquence, construite autour d'activités de production et de perception, ne peut en effet aller de pair avec une organisation en plusieurs parties, l'une dédiée par exemple à l'écoute, l'autre au chant. Pour garantir la logique, l'identité didactique et la cohérence qui ont présidé à l'élaboration de la séquence, on conseillera tout particulièrement :

- une pagination précise des différentes fiches de cours ;
- la mention systématique de la problématique en haut ou en bas de page des documents. Cette précaution invite l'élève à questionner de façon réitérée la relation étroite qu'entretient l'activité menée avec le contexte général et la problématique investie.

Le cahier de texte numérique

L'historique du cours et le travail personnel à effectuer sont saisis dans le cahier de texte numérique qui est disponible sur l'espace numérique de travail (ENT). Pour l'éducation musicale, cette évolution est majeure en termes de communication avec les élèves et leurs familles dans la mesure où il devient possible de transmettre des liens donnant accès aux supports pédagogiques et plus particulièrement aux extraits musicaux et audiovisuels – et à d'autres, complémentaires –, à entendre ou réentendre, à voir ou à revoir². Notons également l'atout précieux que représente cet outil pour l'organisation, le suivi et l'aide apportée aux élèves pour le travail de la chorale du collège.

Ces contenus, consultables par toute une communauté éducative, sont soumis au respect des droits d'auteurs et des droits accordés par les représentants légaux (cf. Annexe 2).

Une trace personnalisée

Il est souhaitable qu'un élève puisse établir, à intervalles réguliers, un recensement de ses connaissances et compétences travaillées comme de la diversité des situations d'apprentissages rencontrées. En lui accordant la liberté de collecter les éléments de son parcours d'éducation musicale qui lui apparaissent les plus signifiants, l'élève développe, de préférence au fil d'un commentaire argumenté, des capacités de synthèse, de hiérarchisation, de classement et d'archivage. Cette démarche, de nature réflexive (métacognition), vise la prise de conscience de la diversité et de la richesse du cheminement déjà accompli, in fine, la valorisation de son expérience. On veillera toutefois à ne pas circonscrire la forme de cette rétrospection pour en préserver l'originalité et la singularité.

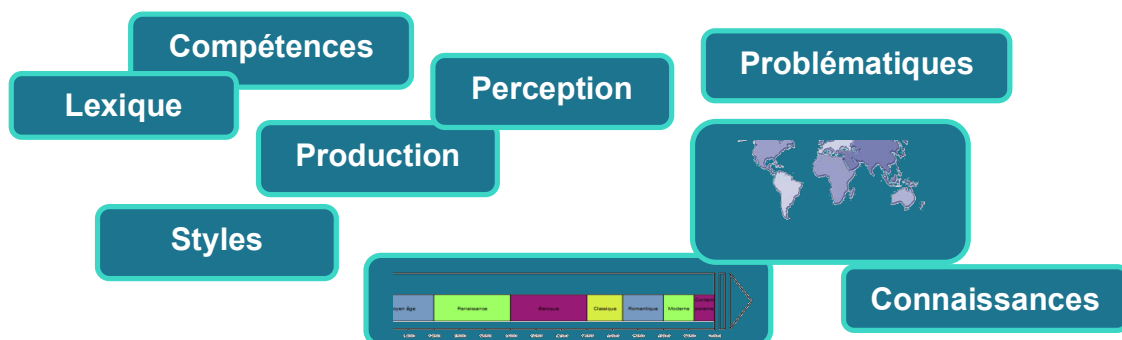
Retrouvez Éduscol sur



² En complément, cf. les fiches suivantes :

- [L'enseignement de l'éducation musicale à l'heure du numérique](#)
- [L'espace et le temps de la pédagogie](#)

Une trace personnalisée, illustrée, commentée, argumentée

**Pistes pour une trace personnalisée****Production :**

- chants (titre, auteur, compositeur, interprète, époque + commentaires personnels, éléments de partition) ;
- projets musicaux de création (descriptif + commentaires personnels) ;
- spectacles et concerts réalisés (descriptif + commentaires personnels).

Perception :

- œuvres écoutées (titres, compositeurs, auteurs, périmètres historiques et géographiques + commentaires personnels).

Objectifs de séquence :

- compétences travaillées (autoévaluation de leur niveau d'acquisition, des difficultés rencontrées et des progrès envisagés) ;
- problématiques (autoévaluation de leur compréhension et de leur articulation avec les activités réalisées) ;
- notions et vocabulaire (autoévaluation du degré d'assimilation).

Retrouvez Éduscol sur



Annexe 1 : Les documents pour le chant

Qu'ils fassent appel à la partition ou se limitent à une présentation des paroles, les documents consacrés à la pratique vocale constituent un support de mémorisation, de formation, voire d'évaluation et peuvent servir opportunément à la conception du *projet musical*. Ils s'élaborent au regard des besoins des élèves et de leur degré d'autonomie. Le recours à la partition, qui n'a pas vocation à être systématisé, ne cible pas le développement des capacités de déchiffrement mais permet de familiariser progressivement l'élève aux principaux codes de la notation traditionnelle (chaque élève n'est-il pas un choriste amateur potentiel ?). Le tableau ci-dessous identifie les utilisations pédagogiques que l'on peut envisager à partir d'un texte ou d'une partition de chant.

FONCTIONS PÉDAGOGIQUES ESSENTIELLES	TEXTE	PARTITION
Informar l'élève, par le biais de champs préinscrits (éventuellement à compléter), de photos et d'images légendées : titre (et sa traduction éventuelle), noms du compositeur, de l'auteur et de l'interprète choisi, année de création, style, genre, etc.	X	X
Rendre lisible la structure musicale		X
Rendre lisible la structure musicale au regard de la structure littéraire	X	
Faciliter l'approche prosodique (élision des « e » muets, contractions de textes, etc.)	X	X
Aider à l'assimilation rythmique (matérialisation de la pulsation, des anacrouses, des variations métriques, etc.)	X	X
Mettre en exergue les passages les plus techniques (changements de registres, gestion d'un intervalle, etc.)	X	X
Répartir les prises d'air (obligatoires, facultatives)	X	X
Contribuer au développement des pratiques langagières (compréhension du texte, vocabulaire, niveau de langage, traduction, accents toniques, etc.)	X	
Colorer le projet musical en manipulant certains champs d'interprétation (nuances, tempo, répartition des effectifs, etc.)	X	(X)
Familiariser l'élève avec la notation traditionnelle		X
Évaluer à partir d'exercices relatifs à l'assimilation des différents points de vigilance précités ³	X	X

Remarques et préconisations pour l'édition de partition

- Éditer la partition intégrale n'est pas toujours indispensable selon les focales envisagées.
- Utiliser si possible la fonction « *equal spacing* » de l'éditeur de partition qui applique une largeur identique aux mesures, quelle que soit leur « densité » rythmique. La temporalité d'une mesure et les correspondances des valeurs rythmiques sont ainsi plus facilement perceptibles.
- Numérotter les mesures pour une navigation plus immédiate dans la partition.
- Prévoir les respirations obligatoires et facultatives (selon son autonomie, l'élève parvient peu à peu à situer ses prises d'air) ; la prise d'air est primordiale dans le geste vocal !
- Appliquer la règle des tirets séparant les syllabes d'un même mot favorise la compréhension du texte, *a fortiori* dans le cas d'une langue étrangère.
- Distinguer graphiquement les différents couplets superposés sous les portées pour le confort de la lecture (outils textes).
- N'éditer les principaux symboles de phrasé, d'articulation, de structure, d'accords, etc. que si leur exploitation est réellement envisagée ou choisie pour une interprétation collective.
- Adopter la tonalité « d'affichage » en fonction de l'exploitation prévue de la partition. L'option choisie ne dépend pas nécessairement de la tonalité retenue pour le chant. Il revient à l'enseignant de préciser si une transposition est opérée vis-à-vis de la partition éditée, voire de la version originale de référence.

Retrouvez Éduscol sur



³ En guise d'évaluation, il peut s'avérer pertinent, de proposer aux élèves d'opérer par eux-mêmes la conversion d'un texte brut en sa version chantée. La complexification de l'exercice pourra s'envisager au regard des situations d'apprentissages déjà rencontrées, en modulant le nombre d'éléments à intégrer.

Annexe 2 : Aspects juridiques – Autorisation parentale

- [Droits d'auteurs et exceptions juridiques](#)
- [Autorisation d'enregistrement de l'image / de la voix pour les personnes mineures](#)

Retrouvez Éduscol sur

